

# Actualités en droit bancaire

Vendredi 5 mai 2017  
de 9h15 à 17h45

eurojuris.fr

## Animé par :

### Alain GOURIO

Directeur juridique et conformité  
Affaires bancaires et  
financières, Europe et  
International FBF

## Organisé par :

### Olivier COSTA

Responsable de la Commission  
Entreprise et finances  
Avocat au Barreau de Lyon  
Cabinet BISMUTH

## Horaires :

De 9h15 à 17h45

**Soit 7 heures de formation validées**

Cette formation est homologuée par le  
Conseil National des Barreaux

## Lieu :

Paris

Lieu exact à confirmer

## Renseignements :

Virginie MEREGHETTI-FILLIEUX

EUROJURIS FRANCE  
45 Quai des Grands Augustins  
75006 PARIS  
Tél : 01 46 33 07 19  
Fax : 01 46 33 98 23  
formation@eurojuris.fr

## Programme du séminaire

### Actualité législative

- Transposition de la directive sur le crédit immobilier
- Transposition de la 4<sup>ème</sup> directive sur la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme
- Transposition de la 2<sup>ème</sup> directive sur les services de paiement
- Les financements non bancaires
- Transposition de la directive sur l'accès aux comptes bancaires

### Actualité jurisprudentielle

- Contrats de prêt et assurance
- Taux et TEG / TAEG
- Responsabilité
- Comptes et instruments de paiement

### Inscription

Le financement de ce séminaire peut être pris en charge par le : FIF-PL : 35-37 rue de Vivienne - 75083 Paris cedex 02 [www.fifpl.fr](http://www.fifpl.fr). N'oubliez pas de faire votre demande de prise en charge individuelle au moins vingt jours avant la formation. Numéro de déclaration d'existence d'EUROJURIS FRANCE (à préciser dans votre dossier) 11 75 375 0575

Je souhaite participer au séminaire au tarif Membre : 348 € TTC, soit 290€ H.T.

Je souhaite participer au séminaire au tarif Non – Membre : 720€ TTC, soit 600 € H.T.

Je souhaite participer au séminaire au tarif Partenaire du droit non – membre (Notaires, Huissiers de justice, Magistrats) : 588 € TTC, soit 490 € H.T.

Nom : ..... Prénom : .....  
Cabinet - Société: .....

**Conditions :** Aucune place ne sera réservée sans son règlement, à adresser accompagné de ce bulletin au Siège d'EUROJURIS FRANCE. Seules les demandes de remboursement confirmées par écrit et reçues jusqu'à 5 jours avant le séminaire sont acceptées. Formation reconnue par le CNB.

### Demande de formation à distance (réservé aux Membres)

Je souhaite consulter la formation en direct à distance (480 € TTC, soit 400€ H.T.)

Nom : ..... Prénom : .....  
Cabinet - Société: .....

**Conditions :** Le dispositif de visio-conférence ne sera mis en place qu'au-delà de trois inscriptions par séminaire. La tenue effective de la formation à distance vous sera annoncée 15 jours avant le séminaire. A partir de votre confirmation, aucun remboursement de la formation à distance ne pourra avoir lieu. Le participant doit disposer d'une connexion internet et se rendre disponible la journée du séminaire aux horaires indiqués. Le participant peut poser ses questions en direct Formation reconnue par le CNB.

### Demande de documentation

Je ne peux pas assister au séminaire EUROJURIS mais souhaite en recevoir la documentation (textes, jurisprudences ... ) au prix de 50€ HT (60€ TTC) l'unité.

Nom : ..... Prénom : .....  
Cabinet - Société: .....

**Conditions :** Aucune documentation ne sera envoyée sans son règlement, à adresser accompagné de ce bulletin au Siège d'EUROJURIS France.